

30/11/1990

Saint-Aubin : la radioactivité était signalée dès 1974

Comme nous l'annoncions (cahier Eurêka du 21-11), le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) va réorganiser ses Services de protection contre les rayonnements (SPR). Guy Paillotin, administrateur général adjoint du CEA, l'a confirmé hier matin, en présentant les grandes lignes d'un rapport d'enquête sur ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'**«affaire de Saint-Aubin»**.

Sur ce site du CEA, dans l'Essonne, la découverte de traces de plutonium avait soulevé une vive polémique cet automne. Après une première version sur l'origine de la pollution, la Direction générale admet aujourd'hui « Nous n'étions pas en possession de toutes les informations disponibles » et évoque le caractère « insupportable » d'une telle constatation. L'enquête de la direction a confirmé l'existence, au SPR et ailleurs à Saclay, de documents relatifs à la radio-activité du terrain, datés de... 1974.

Face à cette faillite, la Direction générale va revoir le fonctionnement des services incriminés. « Le SPR est juge et partie en ce qui concerne les contrôles de l'environnement. Ce n'est pas idéal », explique Guy Paillotin. La réforme devrait aboutir à une séparation des fonctions, un rattachement à un haut niveau hiérarchique et la possibilité pour tout agent du contrôle d'en appeler à l'inspecteur général.

G.Bn.